



Réparation faite par le locataire

Par **POM106**, le **23/05/2014** à **20:37**

Bonjour,

Je suis locataire dans une collocation meublée.

La chute d'un meuble suspendu a causé 3 trous de 5cm de diamètre dans un mur en placo, mon propriétaire l'a constaté, m'a demandé de faire une déclaration de sinistre à l'assurance, et souhaite faire intervenir un professionnel pour réaliser la réparation. Je suis capable d'effectuer cette réparation moi même, il s'agit juste de reboucher les trous, mettre un coup de peinture, et refixer le meuble. Le propriétaire peut il m'interdire de réaliser la remise en état moi même et m'imposer un professionnel ?

Merci d'avance pour votre aide.

Par **HOODIA**, le **25/05/2014** à **10:40**

Vous pouvez toujours faire une déclaration à l'assurance !

Il est possible que vous ayez une franchise ?

A mon avis le fait de reboucher les trois trous de 5cm ne suffit pas ,sans repeindre le mur en entier.

Par **POM106**, le **25/05/2014** à **12:37**

Merci de votre réponse, le mur a des dimensions largement supérieures au meuble qui est tombé. Mon assurance refuse de prendre en charge la peinture de l'intégralité du mur. Il s'agit de plus d'un coffre cachant le mur, qui était en place depuis des années, et qui a donc créé un décalage de teinte important entre la partie cachée, et celle soumise à l'usure normale. Je conteste donc de payer moi même pour repeindre un mur ayant subi l'usure normale de plusieurs années (j'ai emménagé en janvier dernier).

Ce meuble fait partie d'une paire et outre le fait que toute remise en état au niveau de mon entrée dans le logement laisserait la réparation locale cachée, repeindre l'ensemble du mur nécessiterait de démonter le coffre jumeau, et de le refixer ensuite. J'ai l'impression qu'on sort du cadre de ma responsabilité de locataire qui est de restituer le bien dans son état d'entrée.

Par **HOODIA**, le **25/05/2014** à **16:39**

Oui effectivement ,il appartient un moment au bailleur l'entretien au bout de quelques années
....
et vous précisez " j'ai emménagé en janvier"....